

avis, au projet de loi à l'étude et ne satisfait pas à l'exigence relative à la pertinence qu'on trouve exposée au commentaire n° 354 de la même édition. En conséquence, je déclare la proposition d'amendement irrecevable.

De cette décision, M. Argue en appelle à la Chambre.

Et M. l'Orateur soumet alors la question suivante: La décision de l'Orateur doit-elle être maintenue? Et la décision est maintenue au vote suivant:

OUI:

Messieurs

Anderson,	Dewar,	Kirk (Digby-	Mayhew,
Applewhaite,	Dickey,	Yarmouth),	Mutch,
Arsenault,	Dion,	LaCroix,	Nixon,
Ashbourne,	Dumas,	Lafontaine,	Pearson,
Balcom,	Eyre,	Laing,	Prudham,
Bater,	Ferrie,	Langlois (Gaspé),	Richard
Beaudry,	Fournir (Hull),	Lapointe,	(Ottawa-Est),
Benidickson,	Garland,	Lesage,	Riley,
Blanchette,	Garson,	Little,	Rinfret,
Blue,	Gauthier	Macdonald	Robinson,
Boisvert,	(Lac-Saint-Jean),	(Edmonton-Est),	Rooney,
Boivin,	Gauthier (Portneuf),	MacKenzie,	Ross (Hamilton-
Boucher,	Gauthier (Sudbury),	MacLean (Cap-	Est),
Breithaupt,	George,	Breton-Nord	St-Laurent,
Brown (Essex-	Gibson,	et Victoria),	Sinclair,
Ouest),	Gregg,	MacNaught,	Stuart (Charlotte),
Bruneau,	Harris (Grey-	Macnaughton,	Studer,
Cameron,	Bruce),	McCann,	Tremblay,
Chevrier,	Hellyer,	McCubbin,	Viau,
Clark,	Helme,	McCusker,	Ward,
Claxton,	Henry,	McDonald (Parry-	Weir,
Cleaver,	Hosking,	Sound-Muskoka),	Welbourn,
Corry,	Howe,	McIlraith,	Whiteside,
Croll,	Huffman,	McLean (Huron-	Whitman,
Darroch,	James,	Perth),	Winkler,
Dechêne,	Jutras,	McWilliam,	Winters,
Decore,	Kickham,	Massé,	Wood—97.

NON:

Messieurs

Adamson,	Coldwell,	Harkness,	McLure,
Argue,	Coyle,	Hees,	Meeker,
Balcer,	Diefenbaker,	Herridge,	Murphy,
Blackmore,	Dinsdale,	Hodgson,	Noseworthy,
Blair,	Drew,	Jones,	Quelch,
Bryce,	Fair,	Knowles,	Tustin,
Casselman,	Fairclough (M ^{me}),	Lennard,	White (Middlesex-
Catherwood,	Fleming,	Low,	Est),
Charlton,	Graydon,	MacLean (Queens),	Wright—38.
Churchill,	Hansell,	McGregor,	

Et après plus ample débat, la motion principale, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill est, en conséquence lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté avec un amendement, étudié ainsi qu'il a été modifié;

Avec la permission de la Chambre, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.